

F-SC-098

EARL LE POTAGER DE CHEZ NOUS
MOUMANEIX François-Xavier
9 Rue de la Billardière
28130 Hanches

CONCLUSIONS DE CERTIFICATION

Émises par ECOCERT France SAS - BP 47 - 32600 L'ISLE-JOURDAIN

Organisme de contrôle agréé sous le numéro FR-BIO-01 par l'Institut National de l'Origine et de la Qualité
Accréditation COFRAC n° 5-0035 pour la certification de Produits et Services, liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr

Sites associé(s) :	9 Rue de la Billardière 28130 HANCHES FRANCE
Date d'évaluation :	01/06/2023
Type d'évaluation :	Contrôle par sondage
Auditeur :	POUSSE Emmanuelle
Suivi de votre dossier :	Service Certification - 05 62 07 34 24 - service.certification@ecocert.com
Prestation :	règlement (UE) 2018/848 et actes secondaires et Programme de Certification Bio en vigueur

Madame, Monsieur,

Suite au Contrôle par sondage effectué le 01/06/2023, vous trouverez au présent courrier :

- ✈ Le résultat du Contrôle par sondage avec, le cas échéant, la(es) **décision(s) favorables(s) et/ou défavorable(s) de certification et/ou** avec la liste des non conformités constatées lors de l'évaluation et les conséquences associées,
- ✈ Les **autres non-conformités** constatées lors de l'évaluation et conséquences associées le cas échéant,
- ✈ Les non-conformités constatées lors de l'évaluation et pour lesquelles vous nous avez apporté une réponse satisfaisante le cas échéant,
- ✈ Le **suivi des non-conformités** relevées lors de précédentes évaluations le cas échéant,
- ✈ Les **informations complémentaires** le cas échéant,
- ✈ Le **glossaire** décrivant les conséquences en cas de non-conformité relevée le cas échéant,
- ✈ Les **voies de recours** à votre disposition pour contester une ou plusieurs décisions défavorables.

Les manquements répétés conduisent généralement à des niveaux de sanctions plus élevés les années suivantes. Toute mesure est accompagnée systématiquement d'une demande de mise en conformité à réaliser dans un délai défini par Ecocert France, et en tout état de cause au plus tard avant votre prochain audit annuel.

Nous vous rappelons que vous pouvez consulter ces conclusions de certification ainsi que les principaux éléments de votre dossier de certification à partir de votre portail client (accessible depuis notre site www.ecocert.fr).

Votre chargé de certification se tient à votre disposition pour toute information complémentaire.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Fait à L'Isle Jourdain, le 03/07/2023
Amandine AUDRAN
Chargé(e) de certification

Tournez SVP

Page 1 sur 2

RÉSULTAT D'ÉVALUATION

Résultat favorable

La **certification** des productions, produits et/ou procédés concernés suite à évaluation **est accordée**, votre(vos) document(s) de certification à jour est(sont) mis à votre disposition sur votre **Espace Client** <http://mon.ecocert.com>.
Attention, seuls les produits présents sur le certificat peuvent être vendus selon la catégorie indiquée.

Décisions de certification défavorables

Pas de non-conformité entraînant une décision de certification défavorable.

Autres non-conformités et conséquences associées

Pas d'autre non-conformité.

Non-conformités maîtrisées

Aucune non-conformité actuellement maîtrisée

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Conditions d'audit

Audit inopiné du 1er/06/2023:

Visite de la parcelle de St Lucien.

Audit annuel du 14/02/2023:

La surface totale de l'exploitation est de 2,94 ha.

Une parcelle de 0,12 ha est située sur la commune de Coulombs en Bio et une parcelle de 2,81 ha qui est en C1 (début de conversion au 15/03/2022)

Sur la parcelle de 2,81 ha à St Lucien, Mr Moumaneix a implanté 57 noisetiers et 12 noyers en mars 2022. Des petits arbres fruitiers ont été également implantés en février 2023 ainsi que des pommiers, des cerisiers, poiriers, pruniers, amandiers, abricotiers, cognassiers et pêchers en association avec l'association française d'agroforesterie et Ecocert.

Les plants de fruitiers ne sont pas issus d'agriculture biologique et Mr Moumaneix a bénéficié de l'autorisation générale jusqu'en juillet 2023 pour les plants fruitiers au niveau de la SEMAE mais non enregistrés sur le site pour cause de complexité au point de vu de l'enregistrement.

Les petits fruitiers, cassissiers, groseillers sont des plants en conversion (C2) achetés à la pépinière du Val des Granges (certifié par Certipaq).

Projet de transformation de ses légumes avec Mr THENOZ qui met en place une conserverie (OP 256233)